

Le mercredi 30 Aout 1944

LUCIEN - WEILL

AVOCAT A LA COUR D'APPEL DE PARIS

23, RUE D'ORLÉANS

NEUILLY-SUR-SEINE

TÉL. MAILLOT 10-30

Monsieur le Président

Je vous salue de vive voix et vous remercie de la courtoisie que vos remarques ont déjà été entreprises en vue de la libération de nos deux confrères déportés.

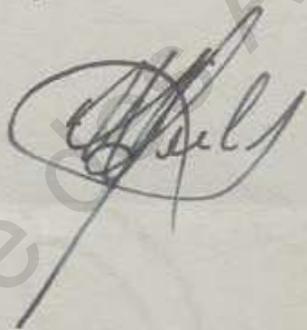
Je me permets de venir vous demander, Monsieur le Président, si les démarches que nous pourrions faire pour les autres membres du Bureau.

Il m'a été également dit en matière que'il s'agissait d'obtenir des voyages.

Excusez moi, Monsieur le Président, l'avoir

encore recouru à vous; mais ma mère et  
moi sommes tentés à l'impossible en ce  
d'avoir les nouvelles de papa et d'abréger  
si possible ses souffrances.

Avec mes remerciements et mes  
vœux pour les nouveaux arrangements que  
le vous occasionner, veuillez croire, Monsieur  
le Batonnier, à mes sentiments respectueusement  
reconnus.



P. S. Ci joint des détails sont vos  
cure, certainement bon.

7 septembre 1944

Cher Monsieur,

Je me serais certainement déjà occupé du sort de votre père si j'avais trouvé un moyen de lui venir en aide ou tout au moins d'obtenir des éclaircissements sur sa situation. Mais actuellement aucune des démarches de ce genre, entreprises par nous, n'a obtenu le moindre résultat, il faut donc, si cruelle que soit l'attente, que Madame Lucien Weill s'arme encore de patience. L'heure de la délivrance ne saurait tarder et je suis persuadé que d'ici à quelques semaines nous pourrions enfin rentrer en relations avec ceux de nos confrères qui ont été déportés.

Veillez agréer, cher Monsieur, l'expression de mes sentiments les plus distingués.

Monsieur WEILL,  
23 rue d'Orléans,  
Neuilly sur Seine,